



Service Enfance



Écoles

Périscolaire
matins et soirs

Restaurant et
transport

Les mercredis
et les vacances

Inscriptions

Tarifs
Facturation

ÉCOLE DES BOIS



3 classes maternelles et 7 classes élémentaires

Directrice : Madame Sophie BARRE

252, rue de Béjoud 01210 ORNEX

04 50 40 92 24

ce.0010112s@ac-lyon.fr



L'école possède une classe mobile informatique et une bibliothèque, les enfants peuvent emprunter des livres ou les consulter sur place. La salle René Lavergne et le city stade sont également accessibles pour les activités nécessitant de l'espace.

Horaires de l'école :
Semaine de 4 jours
Lundi, mardi,
jeudi, vendredi

de 8h30 à 11h30
et de 13h30 à 16h30



Accueil

de 8h20 à 8h30 / de 13h20 à 13h30

Les élèves se rendent directement dans la cour avant la sonnerie. Les parents accompagnent les enfants jusqu'à l'entrée de l'école seulement. Après la sonnerie, vous êtes en retard !

Sortie

Les élèves quittent la classe à 11h30 et 16h30. Les enseignants accompagnent les élèves à l'entrée de l'école. Les parents restent à l'extérieur. Les enfants de maternelle sont récupérés entre 11h20 et 11h30 - 16h20 et 16h30 par les parents, une assistante maternelle ou sont inscrits au périscolaire.

Des projets de classe

En fonction de chaque enseignant(e), des projets sont développés dans chaque classe. (Piscine pour les élèves de GS, CP, et CE1 par exemple.)



La directrice est dans son bureau 2 jours par semaine, les jeudis et vendredis

et en classe le reste du temps.

Chaque enseignant(e) reçoit les familles sur rendez-vous.

Aucun médicament ne peut être donné à l'école sauf en cas de souci de santé nécessitant la mise en place d'un PAI (Projet d'Accueil Individualisé) réalisé par un médecin. Parlez-en avec la directrice.

ÉCOLE DE VILLARD



3 classes maternelles et 6 classes élémentaires

Directrice : Madame Angélique BESSAIRE - ROYON

137, rue de villard 01210 ORNEX

04 50 42 66 93

ce.0011412e@ac-lyon.fr ou ecoledevillardornex@orange.fr

L'école possède une classe mobile informatique, une bibliothèque, les enfants peuvent emprunter des livres ou les consulter sur place.

Une salle plurivalente est également accessible pour les activités nécessitant de l'espace.



Horaires de l'école :
Semaine de 4 jours
Lundi, mardi,
jeudi, vendredi

de 8h30 à 11h30
et de 13h30 à 16h30

Accueil

de 8h20 à 8h30 / de 13h20 à 13h30

Les élèves se rendent directement dans la cour avant la sonnerie. Les parents accompagnent les enfants jusqu'à l'entrée de l'école seulement. Après la sonnerie, vous êtes en retard !

Sortie

Les élèves quittent la classe à 11h30 et 16h30. Les enseignants accompagnent les élèves à l'entrée de l'école. Les parents restent à l'extérieur. Les enfants de maternelle sont récupérés entre 11h20 et 11h30 - 16h20 et 16h30 par les parents, une assistante maternelle ou sont inscrits au périscolaire.

Des projets de classe

En fonction de chaque enseignant(e), des projets sont développés dans chaque classe.
(Piscine pour les élèves de GS, CP, et CE1 par exemple.)



La directrice est dans son bureau 2 jours par semaine
les jeudis et vendredis
et en classe le reste du temps.

Chaque enseignant(e) reçoit les familles sur rendez-vous.

Aucun médicament ne peut être donné à l'école sauf en cas de souci de santé nécessitant la mise en place d'un PAI (Projet d'Accueil Individualisé) réalisé par un médecin. Parlez-en avec la directrice.

Périscolaire

Les matins et soirs

Pour tout renseignement concernant les services périscolaires, contactez le responsable Enfance de chaque école :

Accueil Périscolaire

L'équipe d'animation du service périscolaire accueille vos enfants tous les jours dans chaque école.

Le matin de 7h30 à 8h30 et
le soir de 16h30 à 18h30.

Les projets proposés par les animateurs sont divers, activités sportives, culturelles, culinaires...

Le goûter, fourni par vos soins, est servi à partir de 16h30.

ÉCOLE DES BOIS

Responsable Enfance
07 86 67 71 88
periscolaire.bois@ornex.fr



ÉCOLE DE VILLARD

Responsable Enfance
06 48 57 65 37
periscolaire.villard@ornex.fr



Comment vous inscrire ?

Toutes les modalités d'inscriptions page 11

Restauration scolaire

Les enfants de l'école des Bois et de l'école de Villard peuvent bénéficier du service de restauration scolaire qui fonctionne durant les périodes scolaires tous les jours de 11h30 à 13h30.

L'inscription occasionnelle de l'enfant au restaurant scolaire s'effectue :

- le lundi pour le mardi
 - le mardi pour le jeudi
 - le jeudi pour le vendredi
 - le vendredi pour le lundi
- avant 9h30 auprès des responsables Enfance des écoles.

Les circuits courts et les produits locaux sont privilégiés pour les repas. Chaque semaine, un menu bio est proposé et régulièrement des menus à thème sont servis aux enfants. La restauration est assurée par la cuisine centrale du SIVOM de l'Est Gessien.

Trois formules de repas sont proposées aux enfants :

- Repas standard
- Repas alternatif (sans viande)
- Repas mixte (alternatif uniquement les jours où la viande de porc est servie)

Transport scolaire

La commune d'Ornex organise un service de transport scolaire pour les enfants de maternelle et primaire de l'école des Bois.

Les possibilités d'abonnement sont les suivantes :

- 4 trajets par jour, les 4 jours de la semaine
- 2 trajets par jour (8h30 et 16h30 ou 11h30 et 13h30), les 4 jours de la semaine

Le service débutera le jour de la rentrée scolaire à 11h30 (pas de service à 8h30).

Le transport scolaire est assuré par bus et confié à un transporteur privé qui a la responsabilité d'appliquer la loi en vigueur sur le transport des enfants.

Les enfants sont sous la surveillance d'une accompagnatrice, pour signaler toute absence de votre enfant, contactez Patricia au 06 48 57 65 14.

MATIN				APRES-MIDI			
ALLER		RETOUR		ALLER		RETOUR	
ARRÊT	Heure	ARRÊT	Heure	ARRÊT	Heure	ARRÊT	Heure
Lycée	7h50	Prénépla	11h45	Lycée	12h50	Prénépla	16h45
EHPAD	8h00	Lycée	11h50	EHPAD	13h00	Lycée	16h50
Eycherolles	8h10	EHPAD	11h55	Eycherolles	13h10	EHPAD	16h55
Prénépla	8h13	Eycherolles	12h00	Prénépla	13h13	Eycherolles	17h00
Arrivée à l'école	8h20			Arrivée à l'école	13h20		



Comment vous inscrire ?

Toutes les modalités d'inscriptions page 11

Les mercredis

Les mercredis, vous pouvez inscrire votre(vos) enfants à l'accueil de loisirs. Plusieurs formules sont possibles :

- Matin (de 7h30 à 12h00) ou Matin + déjeuner (de 7h30 à 13h30)
- Déjeuner + Après-midi (de 12h00 à 18h30)
- Après-midi (de 13h30 à 18h30) ou Journée (de 7h30 à 18h30)

Pour les formules après-midi, déjeuner + après-midi ou journée, le goûter est compris.

Les vacances

L'accueil de loisirs sera ouvert durant les périodes suivantes :

- vacances de février
- vacances d'avril (sauf lundi de Pâques - le 22 avril)
- grandes vacances du 8 juillet au 16 août

L'équipe d'animation prépare un programme varié (activités physiques et sportives, pratique artistiques, travaux manuels, etc.) pour les enfants de maternelle et de primaire durant ces périodes. Vous pouvez vous rapprocher des responsables Enfance afin de connaître le programme, qui sera par ailleurs annoncé sur le site de la Mairie, mais aussi par voie d'affichage dans les sites périscolaires.

Les journées se décomposent ainsi :

- Accueil des enfants de 8h00 à 9h30 maximum
- Activités de 9h30 à 17h00
- Récupération des enfants entre 17h00 et 18h30 maximum

A noter, les inscriptions se font exclusivement à la journée et comprennent le repas ainsi que le goûter.



Comment vous inscrire ?

Pour faciliter vos inscriptions au service périscolaire, les pré-inscriptions en ligne seront ouvertes dès que possible sur www.ornex.fr, pour les services suivants :

- Périscolaire du matin et du soir
- Restauration scolaire
- Transport de l'école des Bois
- Les mercredis

Pour les vacances scolaires, les inscriptions en ligne sont ouvertes 1 à 2 mois avant le début des vacances.

Les familles s'engagent à mettre à jour leurs coordonnées lors de l'inscription en ligne et à les modifier en cas de changement.

Pour compléter le dossier d'inscription ou pour toute question, contactez la mairie : scolaire@ornex.fr / 04 50 40 59 40

Pour toute information sur les accueils périscolaires dans les écoles, n'hésitez pas à contacter les responsables Enfance :

École des Bois : periscolaire.bois@ornex.fr / 07 86 67 71 88

École de Villard : periscolaire.villard@ornex.fr / 06 48 57 65 37

Les Tarifs

Périscolaire

Périscolaire Matin - de 7h30 à 8h30

Quotient familial	Tarifs commune	Tarifs hors commune
≤ 6 000 €	1.00 €	1.50 €
6 001 € à 12 000 €	1.15 €	1.65 €
12 001 € à 24 000 €	1.30 €	1.80 €
≥ 24 001 €	1.45 €	1.95 €
Occasionnels	2.00 €	2.50 €

Périscolaire Midi - de 11h30 à 13h30

Quotient familial	Tarifs commune	Tarifs hors commune	Tarifs PAI
≤ 6 000 €	2.70 €	4.20 €	0.70 €
6 001 € à 12 000 €	4.00 €	5.50 €	2.00 €
12 001 € à 24 000 €	5.20 €	6.70 €	3.20 €
≥ 24 001 €	5.95 €	7.45 €	3.95 €
Occasionnels	5.95 €	7.45 €	3.95 €

Périscolaire Soir - de 16h30 à 17h30

Quotient familial	Tarifs commune	Tarifs hors commune
≤ 6 000 €	1.50 €	2.50 €
6 001 € à 12 000 €	2.00 €	3.00 €
12 001 € à 24 000 €	2.50 €	3.50 €
≥ 24 001 €	3.50 €	4.50 €
Occasionnels	3.50 €	4.50 €

Périscolaire Soir - de 16h30 à 18h30

Quotient familial	Tarifs commune	Tarifs hors commune
≤ 6 000 €	3.00 €	5.00 €
6 001 € à 12 000 €	4.00 €	6.00 €
12 001 € à 24 000 €	5.00 €	7.00 €
≥ 24 001 €	7.00 €	9.00 €
Occasionnels	7.00 €	9.00 €

Transport scolaire
École des Bois uniquement

Abonnement 4 trajets - 4 jours - Au cycle

Quotient familial	1 Enfant	2 Enfants	3 Enfants et plus
≤ 6 000 €	56.00 €	87.60 €	112.60 €
6 001 € à 12 000 €	62.70 €	103.20 €	130.90 €
12 001 € à 24 000 €	81.00 €	121.50 €	155.80 €
≥ 24 001 €	99.80 €	143.50 €	180.80 €

Abonnement 2 trajets (8h30 et 16h30) - 4 jours - Au cycle

Quotient familial	1 Enfant	2 Enfants	3 Enfants et plus
≤ 6 000 €	28.00 €	43.80 €	56.30 €
6 001 € à 12 000 €	31.35 €	51.60 €	65.45 €
12 001 € à 24 000 €	40.50 €	60.75 €	77.90 €
≥ 24 001 €	49.90 €	71.75 €	90.40 €

Abonnement 2 trajets (11h30 et 13h30) - 4 jours - Au cycle

Quotient familial	1 Enfant	2 Enfants	3 Enfants et plus
≤ 6 000 €	28.00 €	43.80 €	56.30 €
6 001 € à 12 000 €	31.35 €	51.60 €	65.45 €
12 001 € à 24 000 €	40.50 €	60.75 €	77.90 €
≥ 24 001 €	49.90 €	71.75 €	90.40 €

Les mercredis

Les mercredis

Accueil de loisirs - Matin de 7h30 à 12h

Quotient familial	Tarifs commune	Tarifs hors commune
≤ 6 000 €	5.70 €	9.40 €
6 001 € à 12 000 €	7.50 €	11.30 €
12 001 € à 24 000 €	9.40 €	13.20 €
≥ 24 001 €	13.20 €	17.00 €
<i>Occasionnels</i>	13.20 €	17.00 €

Accueil de loisirs - Après-midi de 13h30 à 18h30

Quotient familial	Tarifs commune	Tarifs hors commune
≤ 6 000 €	7.10 €	11.80 €
6 001 € à 12 000 €	9.40 €	14.10 €
12 001 € à 24 000 €	11.80 €	16.50 €
≥ 24 001 €	16.50 €	21.20 €
<i>Occasionnels</i>	16.50 €	21.20 €

Accueil de loisirs - Matin de 7h30 à 13h30

Quotient familial	Tarifs commune	Tarifs hors commune	Tarifs PAI commune	Tarifs PAI hors commune
≤ 6 000 €	8.40 €	13.60 €	6.40 €	10.10 €
6 001 € à 12 000 €	11.50 €	16.80 €	9.50 €	13.30 €
12 001 € à 24 000 €	14.60 €	19.90 €	12.60 €	16.40 €
≥ 24 001 €	19.15 €	24.45 €	17.15 €	20.95 €
<i>Occasionnels</i>	19.15 €	24.45 €	17.15 €	20.95 €

Accueil de loisirs - Journée de 7h30 à 18h30

Quotient familial	Tarifs commune	Tarifs hors commune	Tarifs PAI	Tarifs PAI hors commune
≤ 6 000 €	15.40 €	25.40 €	13.40 €	21.90 €
6 001 € à 12 000 €	21.00 €	31.00 €	19.00 €	26.20 €
12 001 € à 24 000 €	26.40 €	36.40 €	24.40 €	32.90 €
≥ 24 001 €	35.70 €	45.60 €	33.70 €	42.10 €
<i>Occasionnels</i>	35.70 €	45.60 €	33.70 €	42.10 €

Accueil de loisirs - Après-midi de 12h à 18h30

Quotient familial	Tarifs commune	Tarifs hors commune	Tarifs PAI commune	Tarifs PAI hors commune
≤ 6 000 €	9.80 €	16.00 €	7.80 €	12.50 €
6 001 € à 12 000 €	13.40 €	19.60 €	11.40 €	16.10 €
12 001 € à 24 000 €	17.00 €	23.20 €	15.00 €	19.70 €
≥ 24 001 €	22.45 €	28.65 €	20.45 €	25.15 €
<i>Occasionnels</i>	22.45 €	28.65 €	20.45 €	25.15 €

Les vacances

Accueil de loisirs - Journée de 8h00 à 18h30				
Quotient familial	Tarifs commune	Tarifs hors commune	Tarifs PAI	Tarifs PAI hors commune
≤ 6 000 €	15.40 €	25.40 €	13.40 €	21.90 €
6 001 € à 12 000 €	21.00 €	31.00 €	19.00 €	26.20 €
12 001 € à 24 000 €	26.40 €	36.40 €	24.40 €	32.90 €
≥ 24 001 €	35.70 €	45.60 €	33.70 €	42.10 €

Camps				
Quotient familial	Tarifs commune	Tarifs hors commune	Tarifs PAI	Tarifs PAI hors commune
≤ 6 000 €	23.20 €	38.00 €	18.10 €	29.00 €
6 001 € à 12 000 €	32.00 €	46.80 €	26.90 €	36.20 €
12 001 € à 24 000 €	40.50 €	55.20 €	35.40 €	46.30 €
≥ 24 001 €	53.40 €	68.00 €	48.30 €	59.10 €

Facturation

La facturation s'effectue par cycle scolaire.

Cycle = de vacances à vacances

Les abonnements et les jours occasionnels sont facturés en fin de cycle.

Facturation

Comment régler vos factures des services périscolaires?

- Paiement en espèce (pour un montant par facture inférieur à 300 €)
- Paiement par chèque à l'ordre du Trésor Public
- Paiement en ligne : connectez-vous sur le site www.ornex.les-parents-services.com et saisissez vos identifiants inscrits sur votre facture.

Ce service est accessible 7 jours sur 7, 24h sur 24 et les transactions sont sécurisées.

Pour tout renseignement concernant la facturation, contactez le responsable Enfance de votre école.

En cas de difficulté pour le règlement des factures, les familles peuvent solliciter une aide financière auprès du CCAS de la commune.

Infos : social@ornex.fr / 04 50 40 59 40



Mairie / Service scolaire

45, rue de Béjoud 01210 ORNEX

04 50 40 59 40

scolaire@ornex.fr / www.ornex.fr

Lundi - Mercredi - Jeudi - vendredi : 8h30-12h et 14h-18h

Mardi : 14h-18h (fermée le mardi matin)

Responsables Enfance des écoles

ÉCOLE DES BOIS

Abdelaziz REDJEMI

07 86 67 71 88

periscolaire.bois@ornex.fr

ÉCOLE DE VILLARD

Isabelle SALOMEZ

06 48 57 65 37

periscolaire.villard@ornex.fr

Calendrier scolaire 2018 - 2019

Rentrée scolaire

Lundi 3 septembre 2018

vacances de la Toussaint

Samedi 20 octobre
au Lundi 5 novembre 2018

vacances de Noël

Samedi 22 décembre 2018
au Lundi 7 janvier 2019

vacances d'hiver

Samedi 16 février
au Lundi 4 mars 2019

vacances de printemps

Samedi 13 avril
au Lundi 29 avril 2019

Pont de l'Ascension

Mercredi 29 mai au lundi 3 juin 2019

Début des vacances d'été

Samedi 6 juillet 2019